



LA CAVE DES EMBRUNS

7 Rue Joseph Léna

56520 GUIDEL

SIREN : 827 760 026

SIRET : 827 760 026 00019

Dénomination juridique et forme sociale : La Cave des Embruns - SARL

Immatriculation au RCS : 827 760 026 R.C.S Lorient

Téléphone : 09 86 60 64 89

E-mail de contact et d'annulation : contact@lacavedesembruns.com

Site internet : lacavedesembruns.com

Conditions générales de vente aux particuliers

Caviste • Dégustations de vins • Épicerie fine

Mise à jour 08/10/2026

PARTIE I - DISPOSITIONS COMMUNES

Article 1 - Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes conclues entre la société identifiée en tête du présent document, exploitant l'enseigne LA CAVE DES EMBRUNS, dont le siège social est situé 7 rue Léna, 56520 Guidel, ci-après « le Vendeur », et toute personne physique agissant à titre non professionnel, ci-après « l'Acheteur ».

Elles couvrent les ventes en boutique, les commandes à distance proposées par le Vendeur et les réservations de soirées de dégustation et d'animations, notamment en ligne.

Elles concernent les vins, champagnes, spiritueux, bières, produits d'épicerie fine, accessoires, paniers et coffrets cadeaux effectivement proposés, ainsi que les prestations décrites dans chaque fiche événement.

Les CGV applicables sont celles communiquées et acceptées au jour de la commande. Elles sont accessibles avant l'achat et peuvent être conservées par l'Acheteur. Les caractéristiques et conditions particulières annoncées avant la réservation complètent les présentes CGV sans réduire les droits légaux de l'Acheteur.

La vente de boissons alcoolisées et la participation aux dégustations de boissons alcoolisées sont réservées aux personnes majeures. Un justificatif de majorité peut être demandé.

Article 2 - Produits et informations alimentaires

2.1 Caractéristiques des produits

Les caractéristiques essentielles des produits sont présentées avant l'achat. Les produits agricoles et artisanaux peuvent présenter de légères variations naturelles d'aspect, de texture ou de goût. Ces variations ne dispensent pas le Vendeur de livrer un produit conforme aux caractéristiques convenues et aux garanties légales.

Les illustrations présentent les produits à titre indicatif. Les informations déterminantes pour l'achat, notamment la référence, le millésime lorsqu'il est annoncé, la contenance et la composition, restent contractuelles.

2.2 Allergènes

Les informations obligatoires sur les allergènes sont accessibles par écrit avant l'achat ou la consommation, sur les étiquettes, les fiches produits ou un document consultable en boutique. Pour les ventes alimentaires à distance, les informations obligatoires sont accessibles avant la commande, conformément à la réglementation applicable.

Lorsqu'un événement comprend des accompagnements alimentaires, les participants sont invités à signaler leurs allergies avant la réservation pour vérifier la compatibilité de l'offre. Cette démarche ne remplace pas les obligations d'information et de sécurité du Vendeur. Les risques éventuels de traces d'allergènes ou de contaminations croisées sont précisés lorsqu'ils sont identifiés.

2.3 Conservation des produits

Les produits portent, selon leur nature, une date limite de consommation (DLC) ou une date de durabilité minimale (DDM), ainsi que les conditions de conservation nécessaires. L'Acheteur doit respecter les indications fournies après la remise des produits.

Les denrées susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ne bénéficient pas du droit de rétractation, sous réserve des garanties légales prévues à l'article 11.

Article 3 - Prix

Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises (TTC), avec application de la TVA correspondant à chaque produit ou prestation. Les frais supplémentaires éventuels, notamment de livraison, sont annoncés avant la validation de la commande.

Pour les produits vendus au poids, le prix est calculé selon le poids réel et le prix à l'unité de mesure annoncé. Pour une commande à distance dont le poids exact ne peut être connu à l'avance, le mode de calcul et les variations éventuelles sont présentés à l'Acheteur avant son accord.

Les prix peuvent évoluer pour les commandes futures. Le prix d'une commande confirmée ou d'une réservation payée ne peut pas être augmenté unilatéralement.

Article 4 - Commandes et réservations

4.1 Commandes de produits

Les achats sont effectués en boutique ou par les moyens à distance effectivement proposés par le Vendeur. Les commandes spéciales peuvent être demandées par téléphone ou par e-mail aux coordonnées indiquées en tête du document.

Les délais de préparation, la date de retrait ou de livraison et les modalités de paiement sont convenus avant la confirmation. Lorsqu'un acompte est demandé, son montant et les conditions d'annulation sont précisés dans le devis ou la confirmation de commande. Les conditions applicables aux événements figurent à l'article 7.

4.2 Réservation en ligne d'un événement

L'Acheteur sélectionne l'événement et le nombre de places souhaitées, renseigne les informations nécessaires, vérifie le récapitulatif et corrige les éventuelles erreurs avant validation. Il prend connaissance des CGV et des conditions annoncées dans le descriptif, puis les accepte avant de procéder au paiement.

La validation finale comporte une mention indiquant clairement l'obligation de paiement. La réservation est confirmée après validation du paiement intégral et sous réserve de la disponibilité des places.

L'Acheteur reçoit par e-mail une confirmation précisant l'événement, la date, l'horaire, le lieu, les places réservées, le montant payé et la référence de commande, ainsi que son ou ses billets. Les conditions contractuelles acceptées sont fournies sur un support durable, notamment dans l'e-mail ou en pièce jointe.

En cas d'échec du paiement, la réservation n'est pas confirmée. Si un paiement a été encaissé alors que les places ne peuvent être attribuées, le Vendeur en informe l'Acheteur et rembourse les sommes correspondantes.

Article 5 - Paiement

En boutique, les moyens de paiement acceptés sont ceux annoncés par le Vendeur, notamment les espèces dans la limite légale et les cartes bancaires. Les conditions d'acceptation des chèques sont précisées avant l'achat.

Pour les événements réservés en ligne, le paiement intégral est exigé au moment de la réservation, par les moyens affichés sur la page de paiement. Le traitement est réalisé par le prestataire de paiement proposé sur le site. Aucun supplément n'est appliqué du seul fait de l'utilisation d'un moyen de paiement lorsque la loi l'interdit.

Les modalités propres aux commandes de produits sont précisées avant leur confirmation. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

En cas d'incident de paiement, le Vendeur contacte l'Acheteur afin de régulariser la situation. Aucune indemnité forfaitaire automatique pour chèque impayé n'est prévue par les présentes CGV ; les frais ou sommes éventuellement réclamés doivent être légalement justifiés.

PARTIE II - VINS, SPIRITUEUX ET DÉGUSTATIONS

Article 6 - Retrait et livraison des produits

6.1 Retrait en boutique

Les produits sont retirés à la date ou dans le délai convenu, aux horaires annoncés. En cas de difficulté, l'Acheteur est invité à contacter le Vendeur pour organiser le retrait.

En cas de non-retrait, le Vendeur contacte l'Acheteur avant de décider de la suite à donner à la commande. Une remise en vente ne permet pas, à elle seule, de conserver automatiquement l'intégralité d'un paiement déjà reçu. Les droits et obligations de chacun restent soumis aux conditions convenues et à la loi.

6.2 Livraison

La livraison n'est proposée que dans les zones et selon les modalités annoncées avant la commande. Les frais, la date ou le délai de livraison sont communiqués avant l'engagement de l'Acheteur. À défaut de date ou de délai convenu, la livraison intervient sans retard injustifié et au plus tard trente jours après la conclusion du contrat.

Lorsque le transporteur est proposé par le Vendeur, les risques de perte ou de détérioration restent à la charge du Vendeur jusqu'à la prise de possession physique des produits par l'Acheteur ou un tiers désigné par lui. Lorsque l'Acheteur choisit lui-même un transporteur qui n'a pas été proposé par le Vendeur, les règles légales spécifiques à cette situation s'appliquent.

L'Acheteur est invité à vérifier les produits à réception, à signaler les dommages apparents et à contacter rapidement le Vendeur. L'absence de réserves auprès du transporteur ne supprime pas ses droits à l'égard du Vendeur.

En cas de retard, d'absence de livraison ou de produit endommagé, l'Acheteur bénéficie des recours légaux, notamment de la possibilité de demander la livraison, puis de résoudre le contrat dans les conditions prévues aux articles L. 216-1 et suivants du Code de la consommation. Lorsque le contrat est résolu pour défaut de livraison, les sommes versées sont remboursées dans les quatorze jours suivant la résolution.

Article 7 - Soirées de dégustation et animations

7.1 Contenu et réservation

La fiche de chaque événement précise avant la réservation sa date, son heure de début, sa durée prévue, son lieu, son contenu, son prix TTC par place et les prestations incluses. Les éventuels accompagnements alimentaires et restrictions de participation sont indiqués.

Les modalités de réservation et de paiement en ligne figurent aux articles 4 et 5. Les dégustations de boissons alcoolisées sont réservées aux personnes majeures.

7.2 Annulation par l'Acheteur

L'Acheteur peut annuler tout ou partie de sa réservation en adressant un e-mail à l'adresse de contact et d'annulation indiquée en tête des présentes CGV. Il précise la référence de commande et les places concernées. La date et l'heure de réception de l'e-mail font foi, selon l'heure locale du lieu de l'événement.

Toute demande reçue au moins 48 heures avant l'heure de début de l'événement donne lieu au remboursement intégral des places annulées. Le remboursement est effectué dans les quatorze jours suivant la réception de la demande, par le moyen de paiement utilisé lors de la réservation, sauf accord exprès de l'Acheteur pour un autre moyen sans frais. Un avoir peut être proposé uniquement avec son accord.

Pour une demande reçue moins de 48 heures avant le début de l'événement, les sommes correspondant aux places annulées restent acquises au Vendeur et ne sont pas remboursées, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

À titre d'exemple, pour un événement prévu le vendredi à 19 h 30, la demande doit être reçue au plus tard le mercredi à 19 h 30 pour bénéficier du remboursement.

7.3 Absence et retard

Lorsque l'événement est maintenu, l'absence d'un participant ne donne pas lieu au remboursement de sa place, sous réserve des dispositions légales impératives applicables. En cas de retard, l'événement peut commencer à l'heure prévue ; les séquences manquées du fait de ce retard ne donnent pas lieu à un remboursement partiel.

7.4 Annulation ou report par le Vendeur

Le Vendeur peut annuler l'événement en cas de force majeure ou lorsque le nombre minimum de participants annoncé dans le descriptif n'est pas atteint à l'échéance annoncée. Ce minimum et cette échéance doivent être communiqués avant la réservation pour que ce motif d'annulation puisse être invoqué.

L'Acheteur est informé dès que possible par e-mail ou téléphone. En cas d'annulation, les sommes versées pour les places concernées sont intégralement remboursées dans les quatorze jours suivant la notification.

Un report à une autre date ou un avoir peut être proposé, mais nécessite l'accord de l'Acheteur. En cas de report ou de modification substantielle du contenu ou du lieu, l'Acheteur peut refuser la nouvelle proposition et obtenir le remboursement intégral. Ces dispositions ne limitent pas ses autres droits légaux éventuels.

7.5 Absence de droit de rétractation

Les dégustations et animations constituant des prestations de loisirs fournies à une date déterminée ne bénéficient pas du droit de rétractation de quatorze jours, conformément à l'article L. 221-28, 12° du Code de la consommation. La possibilité d'annuler au moins 48 heures à l'avance est une faculté commerciale distincte, prévue au présent article.

7.6 Consommation responsable

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération. La consommation d'alcool est déconseillée aux femmes enceintes. Des crachoirs sont mis à disposition lors des dégustations. Les participants sont invités à prévoir un moyen de retour adapté et à ne pas conduire après consommation d'alcool.

PARTIE III - ÉPICERIE FINE

Article 8 - Produits frais et épicerie fine

Les modalités générales de retrait et de livraison de l'article 6 s'appliquent également aux produits d'épicerie fine.

Les produits frais sont préparés et conservés selon les conditions adaptées à leur nature. Lorsqu'une livraison est proposée, le Vendeur organise le transport dans le respect des exigences applicables, notamment de température.

L'Acheteur doit respecter les conditions de conservation après remise des produits. Il est invité à être présent au créneau de livraison convenu et à prévenir en cas d'empêchement.

En cas d'absence ou de non-retrait, le Vendeur contacte l'Acheteur afin de rechercher une solution compatible avec la sécurité des aliments. Les conséquences financières éventuelles dépendent des conditions annoncées avant la commande, des circonstances et des règles légales applicables. Les présentes CGV ne prévoient pas d'exonération générale de responsabilité du Vendeur.

Article 9 - Traçabilité et sécurité alimentaire

Le Vendeur respecte les obligations réglementaires en matière de sécurité alimentaire, conformément au Règlement (CE) n° 178/2002 établissant les principes généraux de la législation alimentaire. Il tient à jour les informations de traçabilité (fournisseurs, lots, dates) pour l'ensemble des produits alimentaires vendus.

En cas d'alerte sanitaire ou de procédure de retrait/rappel d'un produit commercialisé, le Vendeur s'engage à informer les Acheteurs dans les meilleurs délais par tout moyen à sa disposition (affichage en boutique, contact direct, email si les coordonnées sont disponibles).

PARTIE IV - DISPOSITIONS FINALES

Article 10 - Droit de rétractation

10.1 Achats concernés

Pour les contrats de vente de biens conclus à distance, l'Acheteur dispose en principe de quatorze jours à compter de la réception du bien pour notifier sa rétractation, conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation. Le délai se calcule selon les règles légales et est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé.

Ce droit peut notamment concerner les accessoires, les vins et les produits alimentaires non périssables vendus à distance, lorsqu'aucune exception légale ne s'applique. Les achats conclus directement en boutique ne bénéficient pas d'un droit légal général de rétractation.

10.2 Exceptions

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique notamment pas :

- aux biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- aux biens confectionnés selon les spécifications de l'Acheteur ou nettement personnalisés ; le seul assemblage de produits standards dans un coffret ne suffit pas nécessairement à constituer cette exception ;
- aux biens descellés après livraison qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé, lorsque les conditions légales de cette exception sont réunies ;
- aux prestations de loisirs fournies à une date déterminée, dont les dégustations visées à l'article 7.

Ces exceptions ne suppriment pas les garanties légales.

10.3 Exercice et retour

L'Acheteur peut notifier sa décision au Vendeur par e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées en tête du document, au moyen du formulaire annexé ou de toute déclaration dénuée d'ambiguïté. Pour les contrats conclus via

une interface en ligne et bénéficiant du droit de rétractation, il peut également utiliser la fonctionnalité de rétractation accessible sur le site.

Les biens doivent être renvoyés à LA CAVE DES EMBRUNS, 7 rue Léna, 56520 Guidel, sans retard excessif et au plus tard quatorze jours après la notification. Les frais directs de retour sont à la charge de l'Acheteur. Si un bien ne peut normalement être renvoyé par la poste, son coût de retour est annoncé avant la commande.

L'Acheteur peut vérifier la nature, les caractéristiques et le fonctionnement du bien. Sa responsabilité ne peut être engagée qu'en cas de dépréciation résultant de manipulations allant au-delà de celles nécessaires à ces vérifications, dans les conditions légales.

10.4 Remboursement

Le Vendeur rembourse les sommes reçues, y compris les frais de livraison standard, au plus tard quatorze jours après avoir été informé de la rétractation. Les frais supplémentaires liés au choix d'une livraison plus coûteuse que la livraison standard proposée ne sont pas remboursés.

Le remboursement peut être différé jusqu'à récupération des biens ou réception d'une preuve de leur expédition, la première de ces dates étant retenue. Il est effectué par le moyen de paiement initial, sauf accord exprès pour un autre moyen sans frais.

Article 11 - Garanties légales et réclamations

Pour les ventes de biens, l'Acheteur bénéficie de la garantie légale de conformité dans les conditions des articles L. 217-1 et suivants du Code de la consommation et de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil. Ces garanties sont distinctes du droit de rétractation et ne s'appliquent pas comme telles à la prestation d'animation.

Une réclamation peut être adressée par e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées en tête du document, avec les éléments permettant d'identifier l'achat et le problème rencontré. Pour les produits frais, un signalement rapide facilite les vérifications, sans imposer un délai de 48 heures qui supprimerait les droits légaux. L'ouverture d'un produit ne suffit pas à exclure une réclamation fondée sur un défaut.

Les conditions légales de mise en œuvre des garanties pour les biens sont rappelées dans l'annexe 2.

Article 12 - Responsabilité

Le Vendeur répond de l'exécution de ses obligations dans les conditions prévues par la loi, notamment pour les ventes à distance et les prestations réservées en ligne.

La responsabilité de chacun est appréciée selon les circonstances et les règles légales applicables. Un mauvais usage du produit ou le non-respect, par l'Acheteur, des consignes de conservation après sa remise peut être pris en compte lorsqu'il est à l'origine du dommage.

Aucune disposition des présentes CGV ne supprime ni ne limite les droits légaux de l'Acheteur à réparation en cas de manquement du Vendeur, notamment en matière de sécurité alimentaire, de dommages corporels ou de garanties légales.

Article 13 - Protection des données personnelles

Le Vendeur est responsable des traitements liés à la gestion des commandes et des réservations. Il traite les données nécessaires à leur exécution, notamment les coordonnées de l'Acheteur, les informations de commande et, lorsque cela est nécessaire, celles des participants. Les confirmations et rappels relatifs aux événements sont envoyés pour assurer le suivi de la réservation.

Les bases juridiques sont, selon la finalité, l'exécution du contrat, le respect des obligations légales, notamment comptables, ou l'intérêt légitime à gérer les réclamations et à défendre les droits du Vendeur. Les données nécessaires sont conservées pendant l'exécution du contrat puis pendant les durées légales ou de prescription applicables ; les pièces comptables sont conservées dix ans.

Les données peuvent être accessibles aux prestataires nécessaires à l'hébergement, à la réservation, au paiement, à l'envoi des e-mails et à la livraison, dans la limite de leurs missions, ainsi qu'aux autorités légalement habilitées. Les modalités détaillées, dont les éventuels transferts hors de l'Espace économique européen, figurent dans la politique de confidentialité du site.

L'Acheteur dispose, selon les conditions légales, de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité. Il peut les exercer à l'adresse e-mail de contact indiquée en tête des présentes CGV. Il peut également saisir la CNIL, notamment sur www.cnil.fr.

L'inscription à une newsletter est distincte de la réservation et respecte les règles de consentement ou d'opposition applicables. La politique de confidentialité est accessible à l'adresse : <https://lacavedesembruns.com/mentions-legales/>

Article 14 - Réclamations et médiation

En cas de difficulté, l'Acheteur est invité à adresser une réclamation écrite au Vendeur par e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées en tête du document.

Si cette démarche n'aboutit pas, il peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève le Vendeur, sous réserve des conditions de recevabilité prévues par la loi, notamment dans un délai d'un an suivant sa réclamation écrite.

La médiation est facultative pour l'Acheteur et ne prive pas les parties de la possibilité de saisir la juridiction compétente.

Article 15 - Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français, sans priver un consommateur des dispositions impératives protectrices qui lui seraient applicables en vertu des règles de droit international privé.

Tout litige peut être porté devant les juridictions compétentes selon les règles légales, notamment celles prévues par l'article R. 631-3 du Code de la consommation. Aucune compétence exclusive n'est imposée au profit du tribunal du siège du Vendeur.

ANNEXE 1 - FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

À utiliser uniquement pour les achats bénéficiant du droit légal de rétractation. Ce formulaire ne concerne pas les dégustations et animations à date déterminée, dont les annulations sont régies par l'article 7.

À l'attention de la société exploitant LA CAVE DES EMBRUNS, 7 rue Léna, 56520 Guidel, à l'adresse e-mail de contact indiquée en tête des CGV.

Je / Nous (*) vous notifie / notifions (*) par la présente ma / notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) ci-dessous :

Bien concerné :

Référence de commande :

Commandé le (*) / reçu le (*) :

Nom du / des consommateur(s) :

Adresse du / des consommateur(s) :

Date :

Signature du / des consommateur(s), uniquement en cas d'envoi sur papier :

.....

(*) Rayez la mention inutile.

ANNEXE 2 - GARANTIES LÉGALES DES BIENS

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du Code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du Code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.